

MANIFESTATIONS

SPECTACLE « Apéro conte AOC »

Le 02 Avril 2016 à 19 heures au FOYER MUNICIPAL de CAVES Thème : Conte, Accordéon et Convivialité... Tous les bons faiseurs et les bons diseurs de mots.

Kamel GUENNOUN se fait bateleur, conteur de cabarets pour ce spectacle qui mêle, conte, musique, chanson, poésie et devinette. Il raconte des histoires à tiroirs et à coudes sur le comptoir, sur des textes de Bernard DIMAN ou Omar KHAYYAN, le tout sur un petit air d'accordéon.

Un verre de vin sera offert à chacun des spectateurs par la Commune, des boissons non alcoolisées pour les plus jeunes. Spectacle à partir de 12 ans... et plus... Entrée à 5.00 € - recette versée à la Scène Nationale de Narbonne.

A voir absolument... Ce spectacle est une collaboration avec « LE THEATRE » Scène Nationale de Narbonne et la Mairie de Caves.



CRAC

Comme chaque année, le CRAC a organisé le 21 Novembre 2015, une journée solidarité au bénéfice du téléthon, avec différentes manifestations : Rando, Marché de Noël, Dictée, zumba, concours de belote, tombola, vente de pâtisserie etc...

Les fonds récoltés s'élèvent à 1 602.24 €, somme remise au coordinateur AFM TELETHON, au foyer de Caves, le 21 Décembre 2015. Le CRAC vous remercie pour votre générosité

CRAC : BOUGNETTES

Le 10 MARS 2016, Confection et vente de BOUGNETTES.

CRAC : PIECE DE THEATRE

TITRE DE LA PIECE : CANTA GALINA d'un VILTAGE OCCITA
Le 19 Mars 2016 à 20 h 45, représentation au Foyer Municipal d'une pièce en Occitan, écrite par M.RAYNAUD et A. CANAL, jouée par une troupe de 18 comédiens amateurs du Club Occitan de la médiathèque de Port-la-Nouvelle. Entrée Libre.

A CAVES

CLUB de l'ÂGE d'OR : Le 29 Novembre 2015, le Club fêtait les 80 ans de la création de notre jeune commune de CAVES par un repas convivial, suivi d'un après-midi dansant.

A cette occasion, le club invite et met à l'honneur des habitants du village ayant fêtés leurs 80 ans dans l'année 2015, René MOLINIER, Jeannine PI, Louis Monier, en offrant à chacun le repas et un panier gourmand. **ACTIVITES de L'ÂGE D'OR pour le 1^{er} TRIMESTRE 2016**

Dimanche 24 Janvier 2016 : Repas du Nouvel An.
Dimanche 28 Février 2016 : Assemblée Générale.

VOS APRES-MIDI Détente suivis d'une soirée JEUX
Chaque mois le club organise un après-midi détente avec un petit goûter suivi, d'une soirée JEUX : cartes, scrabble, échec, triomino etc...

Les dates à retenir pour ce premier trimestre sont :
JEUDI 21 JANVIER 2016, JEUDI 18 FEVRIER et JEUDI 17 MARS à partir de 15h30, suivi de la soirée JEUX à 20h30 au FOYER.

Ces Jeudis sont ouverts également aux personnes non adhérentes au club. Nous vous invitons à venir nombreux découvrir et partager ces instants conviviaux



S.C.R.L XV CLUB de RUGBY

Le club organise un LOTO au foyer à CAVES, le 6 Février 2016 à 20 H 30

CLAIRETTE BOU
REZAOUE

NOUS CONTACTER

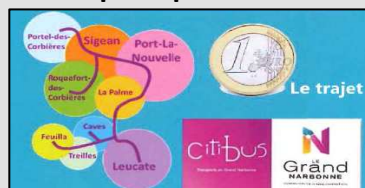
Mairie de CAVES
4 rue de la Mairie
04.68.45.71.71

Le Maire reçoit les Lundis après-midi et Vendredis matin sur rendez-vous

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi et Mercredi 9h30 – 12h et 14h -17h
Mardi, Jeudi et Vendredi 9h30 – 12h

Infos pratiques - CITIBUS



Horaires à la demande.

Réservez avant la veille 12h au 04 68 90 18 18



VIA CAVES

LE MOT DU MAIRE



La force de la Commune....

En cette fin d'année, je vous propose le numéro 3 de Via CAVES.

2015 restera une année difficile où la République est sortie renforcée de

terribles événements.

Devant ces traumatismes, la Commune peut apparaître comme la cellule de base nécessaire et fédératrice du socle de la nation.

D'autre part, à travers les deux scrutins de 2015 redéfinissant les compétences du Département et de la Région, la collectivité communale reste le ferment de la vie politique et sociale.

Enfin, dans le cadre économique, il nous appartient de donner de l'espoir à notre jeunesse avec des perspectives d'emploi encourageantes. Notre commune doit inciter avec détermination notre Agglo, le Grand Narbonne, à soutenir et développer la croissance économique sur notre territoire.

Ce grand chantier doit débiter en 2016.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de très **bonnes fêtes** et vous présente nos meilleurs vœux pour 2016.

Vive CAVES

BERNARD DEVIC

CEREMONIE DES VŒUX A LA POPULATION 2016

Le Maire et le Conseil Municipal de CAVES invite toute la population à la Cérémonie des vœux le

Dimanche 10 Janvier 2016 à 11 heures

en présence de Jacques BASCOU, Président du GRAND NARBONNE

FOCUS

C' EST PARTI ! Le besoin créé l'impatience.

ROSE SUZANNE

Aidée financièrement par les collectivités, départementale, régionale et par l'Etat, la commune de CAVES voit le début des travaux de son projet important et structurant d'aménagement d'un **espace culturel et associatif**, place du Puits des vigneron.

Choix des entreprises, protection des propriétés mitoyennes par constat d'huissier, gestion des environs et de la circulation automobile, sont les mesures préalables au début des travaux. Ce mois de Décembre 2015 marque donc le début de ce chantier, le plus attendu pour la commune depuis très longtemps.

La liste des intervenants est consultable sur les lieux des travaux. Le gros oeuvre a commencé sous le contrôle du cabinet d'architectes L'Atelier E et des élus très attentifs à l'avancement du projet

CHALET BOIS

La structure modulaire associative a été installée dernièrement près du foyer



Une fois l'aménagement intérieur terminé, nous vous inviterons à son inauguration.

PAYSAGES EN CHANTIERS

Le Conseil Syndical du PNR la Narbonnaise a choisi d'organiser une opération sur l'**histoire** de CAVES-FEUILLA appelée « Paysages en Chantiers ».

Cette action qui se réalise en relation étroite avec les habitants, permet de mesurer l'évolution de notre commune depuis 100 ans. Dès le mois de Janvier 2016, les équipes du PNR travailleront avec les associations et les « mémoires » de notre village. Un programme sera officialisé dans quelques semaines.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX dans la PINEDE COMMUNALE : AVIS AUX BENEVOLES des ASSOCIATIONS !...

Une première intervention sur notre pinède, patrimoine communal est prévue le mardi 5 Janvier 2016, départ à 9 Heures devant la Mairie, avec la présence de l'agent de l'O.N.F. qui, nous instruira sur la manière de nettoyer et éclaircir cette jeune et magnifique forêt de pins.

Pour cette première, l'équipe sera réduite à une dizaine de personnes environ. Pour les interventions suivantes, un calendrier sera établi par le Maire de Caves qui, vous remercie pour votre présence lors de la réunion du 23 Novembre 2015 avec l'O.N.F. Lors de cette dernière, Claude ROUBY a été nommé coordonnateur.

DEJECTIONS CANINES

La Commune de CAVES a mis à la disposition des propriétaires de chiens, des distributeurs de sacs en PVC, Rue du CERS devant le local poubelles, ainsi qu'à proximité du FOYER. Nous faisons tout naturellement appel à votre civisme...

CEREMONIE 11 NOVEMBRE 2015

La Municipalité a traditionnellement invitée la population pour célébrer l'Armistice du 11 Novembre 1918. Elle en a profité pour inaugurer la nouvelle classe élémentaire située au premier étage de l'ancienne école.

POLICE MUNICIPALE

Suite aux réunions de quartiers, la Municipalité a décidé d'étudier la mise en place d'une police municipale afin de faire respecter les décisions du Maire et du Conseil Municipal et œuvrer à améliorer la sécurité des habitants



NOUVELLE CASERNE SDIS A LEUCATE

Les sapeurs-pompiers ont leur nouvelle caserne flambant neuve située dans la zone artisanale de Leucate. Il y a 48 casernes dans le département de l'AUDE, le centre de secours de LEUCATE se classe au 6^{ème} rang en termes d'importance. Après 41 années d'histoire, le centre de secours compte désormais 66 sapeurs-pompiers pour répondre 24h/24h aux 1200 interventions annuelles, sur un territoire couvrant les villes de LEUCATE, CAVES, TREILLES et FITOU. 15 sapeurs-pompiers vivent sur la commune de CAVES. Profitez du bulletin communal pour remercier monsieur le maire de CAVES, monsieur GOMEZ et toute leur équipe pour l'intérêt qu'ils portent au quotidien à leurs sapeurs-pompiers.

Bonnes fêtes de fin d'année.

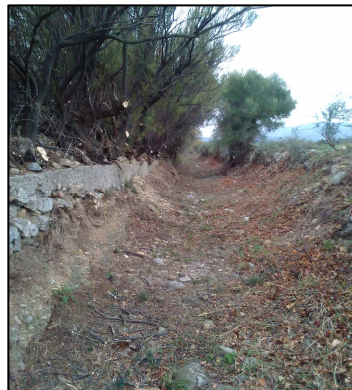
Adjudant-chef André CHAUVIN

Chef du centre de secours de LEUCATE.

TRAVAUX SUR L'EGUILLE

Le syndicat des bassins versants des Corbières maritimes a fait réaliser par l'entreprise ActiForest, la restauration du libre écoulement des eaux dans l'Aiguille sur 500 mètres linéaires, petit ruisseau au nord de la commune. En effet, les travaux consistaient en du débroussaillage, du recepage, de l'enlèvement d'embâcle, et de détritrus dans le lit. Ils sont destinés à permettre un meilleur écoulement de l'eau en crue tout en les ralentissant de façon homogène sans créer d'embâcle. Ils visent aussi à maintenir une végétation hétérogène sur les bords de ces fond de vallons secs qui sont des refuges pour beaucoup de passereaux et d'invertébrés au milieu de la garrigue.

Il est rappelé que d'après la législation (Code de l'environnement), ce travail devrait être réalisé par les riverains des cours d'eau mais constatant leur carence la collectivité se substitue et prend en charge (technique et financière) cette gestion grâce à la déclaration d'intérêt général.



Kriss SANS – SMMAR

EXERCICE DE PPMS A L'ECOLE

Conformément aux directives du Ministère de l'Education nationale, la Direction de l'école Intercommunale, et les services de la Mairie de CAVES ont organisé un exercice de sécurité le 18 Décembre 2015 à 9 heures 45. Le thème, un poids lourd chargé de matières dangereuses et toxiques, accidenté à proximité de l'école impose un confinement des élèves et du personnel enseignant. Sous la surveillance du Chef de corps du centre de secours des pompiers de Leucate et en présence de son préventionniste, l'exercice a permis de constater les capacités évidentes du personnel, d'encadrement, 6 adultes, à placer les 60 enfants présents en lieux sûrs. Il est évident que dans de telles conditions aucune personne étrangère à l'école ne pourrait pénétrer, aucune sortie ne serait permise, pour la sécurité de tous, les parents seraient invités à ne pas se rendre à l'école jusque la fin de la crise. L'exercice s'est déroulé dans de parfaites conditions et sans incident. Les leçons en sont tirées par les professionnels de la sécurité présents et communiquées aux élus de la commune et au personnel enseignant. A 10 heures 30, l'école avait repris son apparence calme et sereine, les enfants attendaient les vacances de Noël avec confiance et impatience



ECHOS DES TAP

Les TAP se délocalisent au milieu des garouilles*

Depuis l'an dernier, l'association de **marche et de découvertes** "Ious Garouillards de Caves" a répondu présente sur le calendrier des T.A.P. de l'école. Ces moments, pour une heure et demie à deux heures cette année, où les enfants sont confiés à des spécialistes passionnés et passionnants, se veulent **pédagogiques autant que sportifs**....A partir de l'école: **découverte de la faune**, **distinguer et nommer la flore** locale, de la vie dans et autour de leur village, voire en garrigue, **déplacements** dans un environnement qu'ils apprennent à maîtriser et à aimer, **repérage** des sites et espaces, **respect de la nature** allant jusqu'au ramassage des déchets et douilles, essai de **suivi du circuit** en repérant les balises des chemins, Ils deviennent volontiers **solidaires**, en aidant les copains dans les dénivelés, positifs ou négatifs, rencontrés le long des vignes....**Ils développent leur résistance, leur logique, leur curiosité...**

* les garouilles sont les chênes kermès, très piquants, de nos garrigues

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du **recensement de la population** que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres **découle la participation de l'État** au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee et prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.)

Comment ça marche ?

Avant la collecte

Votre commune recrute les **agents recenseurs**. L'Insee participe à la formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Les agents se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle se trouvent leurs identifiants de connexions au site Le-recensement-et-moi.fr. Si elles préfèrent remplir les questionnaires papier, les agents leur distribuent une feuille de logement et autant de bulletins individuels que compte le logement, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires à la direction régionale de l'Insee. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public. Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel. Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE.

En 2016, la commune sera recensée dans sa totalité entre les 21 Janvier et 20 Février 2016.